

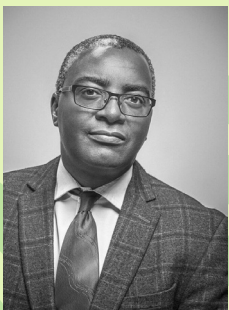
Rapport annuel 2025



Table des matières

Avant-propos	3
Résumé exécutif	5
Le contexte en 2025	7
Indonésie	10
Malawi	12
Mozambique	14
Tanzanie	16
Ouganda	18
Zimbabwe	20
Sur la scène mondiale	22
Finances	25
La Fondation	26
Déclaration de l'ECLT	27

Avant- propos



Dr. Innocent Mugwagwa
Directeur Exécutif
Fondation ECLT

Vers le milieu de l'année 2024, j'ai eu le privilège de me joindre à des représentants des pouvoirs publics, à des responsables du développement durable, à des associations de producteurs, à des experts universitaires et à des représentants de la société civile à Raleigh, en North Carolina, afin d'examiner une étude marquante menée par East Carolina University sur le travail des enfants par rapport à plus d'une douzaine de produits de base agricoles dans l'État.

Ce qui m'a le plus marqué n'était pas seulement le profond engagement de ces responsables en faveur de la lutte contre le travail des enfants dans leurs secteurs respectifs, mais aussi la prise de conscience commune que le travail des enfants dans l'agriculture ne se limite pas à un seul produit de base. Il s'agit d'un problème systémique. Or, un problème systémique ne peut être résolu de manière isolée. Il exige une action coordonnée entre les secteurs, les chaînes d'approvisionnement, les institutions et les communautés.

Cette conviction — à savoir que des changements durables nécessitent une collaboration au-delà des frontières traditionnelles — a guidé la Fondation ECLT tout au long de l'année 2025 et constitue le fil conducteur du présent rapport.

Cette année a marqué une étape charnière pour notre Fondation. En 2025, l'ECLT a engagé une transformation majeure vers un mandat plus large et plus inclusif, fondée sur le constat que le travail des enfants dans l'agriculture et, plus largement, dans l'économie rurale ne se limite à aucune culture. Cette évolution reflète notre engagement à protéger les enfants de manière globale, quel que soit le produit de base, le secteur ou le contexte dans lesquels les risques se manifestent.

À l'heure où je fais le bilan de cette année, trois enseignements ressortent clairement.

Premièrement, la création d'un environnement propice, fondé sur des politiques éclairées, une participation inclusive et des incitations claires, est essentielle pour obtenir un impact durable à grande échelle.

Nos travaux en Indonésie et en Tanzanie — où nous avons soutenu l'élaboration et l'adoption de codes de pratiques de travail applicables à l'ensemble du secteur agricole — ont démontré l'importance d'aligner les parties prenantes autour de normes communes et d'une responsabilité partagée. Au Mozambique et en Tanzanie, nous avons également travaillé directement avec d'anciens enfants travailleurs afin de mieux comprendre les réalités et les risques auxquels ils étaient confrontés, contribuant ainsi aux débats nationaux sur les travaux dangereux pour les enfants de moins de 18 ans. Trop souvent, la voix des enfants est absente des débats sur les politiques qui les concernent le plus directement.

Deuxièmement, un renforcement de la collaboration intersectorielle est indispensable si nous voulons accélérer les progrès.

Les consultations menées tout au long de l'année en préparation de la VIe Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants ont confirmé une réalité urgente : l'agriculture demeure le secteur où se concentre la majorité du travail des enfants, où les plus jeunes sont touchés de manière disproportionnée et où les progrès ont été les plus lents. Pour relever ce défi, il est indispensable de renforcer la cohérence entre les différents produits de base, les acteurs et les programmes mondiaux.

C'est dans ce contexte que nous avons lancé l'Appel à l'action de l'ECLT, invitant la communauté internationale à accorder la priorité aux plus jeunes enfants dans l'agriculture et à concentrer ses efforts sur les politiques, la production et les achats — les « 3P » — comme leviers pour réduire la dépendance des ménages ruraux au travail des enfants.

Troisièmement, la capacité d'adaptation est devenue essentielle.

L'environnement dans lequel nous intervenons évolue rapidement. Les tensions géopolitiques, l'évolution des dynamiques commerciales, les exigences croissantes en matière de diligence raisonnable et la diminution des ressources transforment le paysage mondial. Pourtant, ces défis renforcent également l'importance des approches multipartites. Lorsqu'elles fonctionnent au mieux, elles demeurent l'un des moyens les plus efficaces d'aider les entreprises, les gouvernements et les communautés à assumer leurs responsabilités tout en produisant des améliorations concrètes pour les enfants au sein des chaînes d'approvisionnement agricoles.

Malgré la complexité du contexte actuel, je reste profondément encouragé par la résilience, l'engagement et l'ingéniosité des partenaires avec lesquels nous travaillons — gouvernements, autorités de réglementation, organisations de producteurs, entreprises, représentants des travailleurs et acteurs de la société civile — qui ne cessent de démontrer tout ce que l'action collective peut accomplir.

Comme le montre ce rapport, des progrès significatifs sont possibles lorsque la collaboration repose sur une responsabilité partagée, des actions concrètes et une volonté commune de permettre à chaque enfant de grandir en sécurité, protégé et en mesure de réaliser pleinement son potentiel.

Découvrez l'ECLT

La Fondation pour l'élimination du travail des enfants dans la culture du tabac (ECLT) est une organisation mondiale à but non lucratif qui se consacre à la lutte contre le travail des enfants dans les communautés agricoles, par le biais de solutions collaboratives et durables.

La Fondation ECLT s'attaque aux causes profondes du travail des enfants — notamment la pauvreté, l'accès limité à une éducation de qualité et les pressions économiques auxquelles sont confrontés les ménages agricoles — en améliorant les moyens de subsistance, en soutenant les systèmes éducatifs et en promouvant des pratiques responsables.

En réunissant les gouvernements, les entreprises, les agriculteurs et les parties prenantes locales, la Fondation

favorise des approches coordonnées qui permettent non seulement de soustraire les enfants aux travaux dangereux, mais aussi de prévenir le travail des enfants à la source.

L'ECLT bénéficie du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, ce qui témoigne de son engagement en faveur de la promotion des droits humains internationalement reconnus et des principes du développement durable.

Forte de plus de vingt ans d'expérience, la Fondation a acquis une solide expérience dans la mise en œuvre de solutions concrètes et évolutives et contribue aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour éliminer le travail des enfants dans l'agriculture.



MISSION

La Fondation ECLT catalyse le pouvoir des États, des entreprises et des communautés dans une action collective visant à éliminer toutes les formes de travail des enfants dans l'agriculture

Grâce à des solutions coordonnées et fondées sur des données probantes, l'ECLT s'attaque aux causes profondes du travail des enfants en renforçant les moyens de subsistance, en promouvant des pratiques responsables et en soutenant les systèmes nationaux qui protègent les droits des enfants.



VISION

Une agriculture exempte de toute forme de travail des enfants

Un monde où les enfants grandissent en sécurité, vont à l'école et peuvent pleinement réaliser leur potentiel, et où les communautés agricoles prospèrent sans recourir au travail des enfants.

Résumé exécutif

En 2025, l'ECLT a poursuivi le renforcement des systèmes nécessaires à la prévention du travail des enfants dans l'agriculture, depuis les mécanismes de prévention au niveau communautaire jusqu'aux normes nationales du travail et aux actions de plaidoyer menées à l'échelle mondiale. Dans l'ensemble des pays partenaires, la Fondation a collaboré avec les gouvernements, les entreprises, les organisations de travailleurs et les communautés agricoles pour remédier aux conditions qui continuent d'exposer les mineurs au travail des enfants.

Des engagements à la mise en œuvre

En 2025, plusieurs initiatives ont visé à traduire les engagements politiques en dispositifs concrets de prévention. En Tanzanie, l'adoption du Code des pratiques de travail dans le secteur agricole a établi un cadre commun pour les normes du travail et la diligence raisonnable en matière de travail des enfants dans l'ensemble du secteur agricole. Au Mozambique, des consultations menées auprès d'enfants, de personnes ayant la charge d'enfants et de communautés agricoles ont contribué à la révision de la Liste nationale des tâches dangereuses pour les enfants, tandis qu'au Zimbabwe, des progrès ont été accomplis dans le renforcement des mécanismes de coordination et des politiques en vue de la mise en œuvre future du projet pilote STEP UP.

Renforcer la prévention au niveau communautaire

Dans l'ensemble des communautés agricoles, l'ECLT et ses partenaires ont poursuivi le renforcement des mécanismes locaux de prévention et de remédiation. En Indonésie, des systèmes de suivi communautaires ont permis d'identifier et d'accompagner les mineurs exposés au risque de travail des enfants dans les zones de culture du tabac, du cacao et du clou de girofle. En

Ouganda et au Malawi, les activités de mobilisation scolaire, les initiatives de sensibilisation et les groupes communautaires d'épargne ont contribué à renforcer les structures locales qui soutiennent la scolarisation des enfants et la résilience des ménages.

Soutenir les moyens de subsistance et réduire la vulnérabilité

La vulnérabilité économique est restée l'un des principaux facteurs du travail des enfants dans de nombreuses communautés agricoles. Tout au long de l'année 2025, l'ECLT a soutenu des initiatives visant à renforcer la résilience des ménages grâce à des pratiques agricoles durables, à des groupes d'épargne, à la formation professionnelle et à des mécanismes de microcrédit conçus pour réduire les pressions auxquelles sont confrontées les familles agricoles et offrir aux adolescents des alternatives plus sûres.

Faire entendre la voix de l'agriculture dans les débats mondiaux de plaidoyer

À l'échelle mondiale, l'ECLT a intensifié ses actions de plaidoyer afin de veiller à ce que les réalités du secteur agricole demeurent visibles dans les débats internationaux sur le travail des enfants et les pratiques commerciales responsables. Grâce à sa participation au Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme, au Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial des Nations Unies et à la campagne « Turn Off the Tap » (Fermez le robinet) de la Fondation, l'ECLT a appelé à accorder une plus grande attention aux plus jeunes enfants, aux moyens de subsistance en milieu rural et aux systèmes qui perpétuent le travail des enfants dans l'agriculture.

1

code des pratiques de travail dans le
secteur agricole adopté en Tanzanie

1 562

enfants ont été identifiés et
accompagnés par les systèmes de suivi
du travail des enfants en Indonésie

2025 en chiffres

6

pays actifs
en Afrique et en Asie



3 785

femmes ont accédé à des prêts
grâce à des groupes d'épargne
communautaires au Malawi

421

enfants ont été retirés du
travail des enfants et ont été
inscrits à l'école au Mozambique

1

projet pilote STEP UP de trois
ans approuvé au Zimbabwe

246

ménages sensibilisés dans le
cadre des activités de protection
de l'enfance en Ouganda



Le contexte en 2025

Malgré les efforts mondiaux continus, le travail des enfants demeure une réalité persistante pour des millions d'enfants dans le monde. Selon les dernières estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'UNICEF, près de 138 millions d'enfants étaient engagés dans le travail des enfants en 2024. Parmi eux, environ 54 millions d'enfants étaient engagés dans des travaux dangereux mettant en péril leur santé, leur sécurité et leur développement.

Les progrès ont repris ces dernières années, avec plus de 20 millions d'enfants de moins en situation de travail des enfants par rapport à 2020. Toutefois, le rythme reste trop lent pour atteindre les objectifs mondiaux, et la charge continue de peser de manière disproportionnée sur les communautés agricoles.

Aujourd'hui, 61 % de l'ensemble du travail des enfants se concentre dans l'agriculture. Il touche de plus en plus les enfants les plus jeunes : ceux âgés de 5 à 11 ans représentent désormais la majorité des victimes du travail des enfants dans le monde. Nombreux sont ceux qui travaillent comme main-d'œuvre familiale non rémunérée dans de petites exploitations agricoles et des fermes de subsistance, en particulier en Afrique subsaharienne.

Cette situation révèle un problème structurel plus profond. Dans de nombreuses communautés rurales, le travail des enfants demeure étroitement associé à la survie économique. En cas de mauvaises récoltes, de fluctuations des prix ou d'insuffisance des revenus des ménages, les enfants sont souvent contraints de travailler pour aider leurs familles à y faire face.



Nos priorités

L'ECLT intervient auprès des communautés, des chaînes d'approvisionnement et des systèmes publics afin de s'attaquer aux conditions qui perpétuent le travail des enfants dans l'agriculture. En 2025, la Fondation a mis l'accent sur quatre priorités interdépendantes :

Prévenir et lutter contre le travail des enfants au niveau communautaire

Appuyer les systèmes communautaires permettant d'identifier, de prévenir et de lutter contre le travail des enfants, tout en favorisant l'accès à l'éducation, la sensibilisation aux droits de l'enfant et des alternatives plus sûres pour les adolescents au-dessus de l'âge minimum d'admission à l'emploi.

1 2

Renforcer les systèmes nationaux

Travailler avec les gouvernements et les partenaires sociaux pour renforcer les normes du travail, les politiques publiques et les mécanismes de coordination en matière de travail des enfants.

3 4

Renforcer la résilience des ménages

Aider les ménages agricoles à améliorer leurs moyens de subsistance, à accéder au financement et à renforcer leur résilience économique afin de réduire les pressions économiques qui favorisent le travail des enfants.

Promouvoir des chaînes d'approvisionnement responsables

Promouvoir des pratiques d'approvisionnement responsables, la diligence raisonnable et des approches sectorielles visant à soutenir le travail décent tout au long des chaînes d'approvisionnement agricoles.

Où nous avons travaillé en 2025

En 2025, la Fondation ECLT a soutenu la mise en œuvre de projets intégrés fondés sur une approche territoriale, financé des initiatives de recherche et apporté une assistance technique aux gouvernements, aux entreprises et aux communautés agricoles dans six pays.



Indonésie



Dans les communautés agricoles d'Indonésie, prévenir le travail des enfants ne se limite pas aux engagements nationaux : cela nécessite des systèmes capables de détecter les risques tôt et d'y répondre au sein même des communautés.

En 2025, l'ECLT et ses partenaires ont renforcé ces mécanismes à travers des initiatives reliant les cadres nationaux à des actions pratiques dans le secteur agricole.

Une avancée majeure a été la mise en fonctionnement du système de surveillance et de remédiation du travail des enfants (CLMRS) via le projet ACCLAIM. Mise en œuvre par JARAK en étroite coordination avec PAACLA Indonésie, cette initiative a permis de doter les responsables

villageois, les enseignants et les bénévoles communautaires de huit villages pilotes à Jember ainsi qu'à Lombok Est et Lombok Nord des capacités nécessaires pour identifier les cas de travail des enfants et y répondre dans les communautés de culture du tabac, du cacao et du clou de girofle.

Grâce à ce système de suivi, plus de 1 500 mineurs engagés dans le travail des enfants ou exposés à ce risque ont été identifiés précocement et orientés vers un accompagnement approprié, notamment des services de protection sociale, une aide à la scolarisation et des activités de prévention visant à maintenir les enfants à l'école.

Parallèlement à ces efforts, l'ECLT et ses partenaires ont continué à renforcer des pratiques de travail responsables en diffusant les directives indonésiennes relatives aux pratiques de travail pour lutter contre le travail des enfants dans l'agriculture.

Initialement publiées en 2024, les directives ont été renforcées par des activités de formation et de développement des capacités impliquant les agriculteurs, les entreprises et d'autres parties prenantes dans les zones participantes.

Cette approche en cascade a contribué à intégrer la prévention du travail des enfants dans les activités agricoles quotidiennes et les dispositifs de supervision, renforçant ainsi le lien entre les politiques nationales et les pratiques de terrain.

Au niveau national, les enseignements issus du projet pilote et des activités de renforcement des capacités ont nourri des débats plus larges sur les pratiques de travail responsables dans le secteur agricole.

Par l'intermédiaire de PAACLA Indonésie – le partenariat national multipartite sur le travail des enfants – ces expériences ont alimenté le dialogue politique et la coordination sectorielle.

Cette dynamique a abouti à un partenariat formel entre PAACLA Indonésie et l'Organisation internationale du Travail (OIT) afin d'explorer la réplication du modèle CLMRS dans le secteur de l'huile de palme en Indonésie, élargissant ainsi sa portée potentielle au-delà des communautés pilotes initiales.

8

villages pilotes impliqués dans le projet ACCLAIM

1 562

enfants identifiés et accompagnés

162

enfants retirés du travail des enfants

1 104

enfants à risque protégés de l'entrée dans le travail des enfants

26

centres d'activités communautaires ont fourni aux enfants à risque des espaces sûrs pour l'apprentissage et le jeu

92

formateurs dotés des compétences nécessaires pour diffuser les directives sur les pratiques de travail

557

parties prenantes provenant d'entreprises, de groupes d'agriculteurs et d'institutions locales ont participé à des activités de formation.

Malawi

Dans les régions de culture du tabac au Malawi, le travail des enfants demeure étroitement lié aux pressions économiques subies par les ménages agricoles.

Au cours de ces dernières années, l'ECLT et ses partenaires ont collaboré avec les communautés afin de traiter ces causes profondes, en renforçant les moyens de subsistance, en soutenant l'éducation et en consolidant les systèmes locaux qui permettent aux enfants de rester à l'école.

En 2025, ce travail est entré dans une phase visant à consolider les acquis communautaires et à renforcer les structures nécessaires pour les maintenir dans la durée. Dans le cadre du projet PROCLAIM Bridge, l'ECLT a poursuivi son action

aux côtés des institutions gouvernementales, des parties prenantes du secteur et des organisations de la société civile locale afin de soutenir les ménages agricoles et les initiatives communautaires dans les régions productrices de tabac.

Dans l'ensemble des zones de projet, les efforts se sont concentrés sur le renforcement de la résilience des ménages et de l'accès des enfants à l'éducation. Les programmes d'alimentation scolaire, les activités de sensibilisation et les initiatives de formation agricole ont permis de soutenir la continuité scolaire tout en réduisant certaines pressions économiques qui exposent les enfants au risque de travail. Les structures financières communautaires ont également occupé une place centrale dans ces efforts.

Les associations villageoises d'épargne et de crédit (VSLA) ont poursuivi leur appui aux ménages agricoles — notamment aux femmes — pour renforcer les activités génératrices de revenus et améliorer la stabilité des ménages. **En parallèle de ces initiatives communautaires, l'ECLT a également contribué au dialogue politique et à la coordination nationale sur le travail des enfants.**

En 2025, la Fondation a été désignée présidente du groupe de travail technique national sur le travail des enfants, réunissant les institutions gouvernementales, les acteurs industriels et les organisations de la société civile. Dans le cadre de ce mandat, le groupe de travail a avancé les débats relatifs à la révision de la politique nationale du Malawi en matière de travail des enfants, y compris les risques liés au système de location dans les communautés agricoles.

L'ECLT a également établi un partenariat avec la Commission du tabac pour promouvoir des pratiques commerciales responsables dans les districts producteurs de tabac. Cela comprenait notamment une campagne de sensibilisation à la radio diffusée dans 23 districts, un programme de formation de formateurs sur la prévention du travail des enfants, ainsi qu'un appui à l'élaboration d'une politique sur le travail des enfants pour l'industrie du tabac, qui reste en cours de validation à la fin de l'année.

En renforçant à la fois la résilience des ménages et les mécanismes de coordination nationale, l'action de l'ECLT au Malawi a poursuivi le renforcement des systèmes et des structures communautaires nécessaires pour soutenir durablement les progrès dans la lutte contre le travail des enfants.

29 791

agriculteurs formés aux
pratiques agricoles durables

+19 595

élèves bénéficiant d'initiatives
d'alimentation scolaire

3 785

femmes ont accédé à des prêts grâce à
des groupes d'épargne communautaires

500

membres de comités formés à la législation sur
le travail des enfants et au plan d'action national

6 279

membres des communautés bénéficiant
d'activités de sensibilisation

23

districts touchés par des campagnes
de sensibilisation à la radio

50

formateurs formés sur la prévention du
travail des enfants



Mozambique

Dans l'agriculture, certaines tâches peuvent rapidement exposer les enfants à des situations dangereuses. La réduction de ces risques exige à la fois des protections renforcées pour les enfants et des alternatives viables les maintenant à l'écart des travaux dangereux.

En 2025, l'ECLT a soutenu des progrès importants sur ces deux volets au Mozambique, en contribuant au renforcement des normes nationales relatives au travail dangereux des enfants et en développant des initiatives communautaires en faveur de l'éducation des enfants et de parcours de subsistance plus sûrs pour les jeunes.

Au niveau national, l'un des principaux axes a été la révision et la mise à jour de la liste nationale des tâches dangereuses pour les enfants, un cadre essentiel définissant les activités agricoles jugées dangereuses pour les enfants. En partenariat étroit avec le ministère du Travail, du Genre et de l'Action sociale (MITGAS), l'ECLT a organisé des consultations dans quatre régions, associant enfants, personnes en charge, leaders communautaires et autres parties prenantes locales afin de s'assurer que le cadre révisé reflète les réalités des communautés agricoles.

Ces consultations ont nourri des ateliers tripartites élargis organisés au niveau régional, réunissant les institutions gouvernementales, les

organisations d'employeurs et de travailleurs, la société civile et les acteurs du secteur privé pour renforcer et valider les révisions proposées. À la fin de l'année, le cadre révisé était en voie de validation nationale finale.

Au niveau communautaire, l'ECLT a continué à soutenir des systèmes communautaires conçus pour identifier les cas de travail des enfants et y répondre dans la pratique.

Dans le cadre du projet pilote du système de surveillance et de remédiation du travail des enfants (CLMRS) mis en œuvre dans le district d'Angónia, des mineurs impliqués dans le travail des enfants ont été identifiés et accompagnés afin de faciliter leur retour à l'école et l'accès à des alternatives plus sûres.

Dans le même temps, l'ECLT a renforcé ses actions en faveur des adolescents ayant atteint l'âge minimum d'admission à l'emploi, mais demeurant exposés aux travaux dangereux dans l'agriculture.

Dans le cadre du projet UPSKILL dans la province de Niassa (districts de Cuamba et de Mandimba), des adolescents de 15 à 17 ans ont reçu une formation professionnelle en compétences pratiques allant de la mécanique et de la couture à la construction et à l'agriculture, favorisant des alternatives de subsistance plus sûres en dehors des travaux agricoles dangereux.

Pris ensemble, ces efforts ont permis de renforcer à la fois la protection des enfants et les alternatives offertes aux adolescents dans les communautés agricoles.

421

enfants ont été retirés du travail des enfants et ont été inscrits à l'école

3 170

kits scolaires remis à des enfants vulnérables

60

adolescents accompagnés dans des parcours de formation professionnelle

96

adolescents ayant bénéficié d'une formation dans le cadre du projet UPSKILL

Tanzanie



L'agriculture reste l'un des plus importants secteurs d'emploi en Tanzanie, influençant les moyens de subsistance de millions de travailleurs et de ménages agricoles. Le renforcement des normes du travail dans l'ensemble du secteur est ainsi devenu un levier de plus en plus important pour prévenir le travail des enfants et promouvoir le travail décent.

En mai 2025, des années de collaboration entre les institutions gouvernementales, les acteurs du secteur et les organisations de travailleurs ont conduit à l'adoption du Code des pratiques de travail sur le travail des enfants et les pratiques de travail connexes (ALC), au sein du Forum national de consultation des parties prenantes sur le travail des enfants — la plus haute plateforme de dialogue social du pays en matière de travail des enfants.

Élaboré avec l'appui de l'ECLT et de partenaires nationaux, le Code établit les principes et droits fondamentaux au travail, renforce la tolérance zéro envers le travail des enfants et propose des orientations sur la diligence raisonnable en matière de travail des enfants. Le cadre a été formellement validé par le Bureau du Premier ministre – Travail, Jeunesse, Emploi et Personnes handicapées (PMO-LYED).

Dans le même temps, l'ECLT a poursuivi son appui à la révision de la liste nationale des tâches dangereuses pour les enfants en Tanzanie. Des consultations communautaires menées dans six régions ont contribué à faire en sorte que le cadre révisé reflète les réalités des enfants et des ménages agricoles dans les communautés rurales. À la fin de l'année, la liste révisée avait été

validée par le Forum national de consultation des parties prenantes sur le travail des enfants et était en attente de sa publication officielle au Journal officiel.

Une fois ces cadres en place, l'attention s'est progressivement recentrée sur la mise en œuvre. Les parties prenantes du Forum consultatif ont validé la proposition du système de suivi du travail des enfants de l'ECLT (CLMS), un outil numérique de reporting et de suivi de la mise en œuvre de l'ALC. L'ECLT a également appuyé des activités de formation et de diffusion auprès des entreprises, des parties prenantes agricoles et des représentants du gouvernement, contribuant à transformer les nouvelles normes en orientations pratiques pour les acteurs du secteur.



En parallèle de ces réformes, l'ECLT a poursuivi son appui à des initiatives destinées à renforcer la résilience des ménages agricoles.

À travers le PROSPER RESET Bridge, les Associations villageoises d'épargne et de crédit, les écoles agricoles modèles et les initiatives de développement des compétences ont continué à accompagner les communautés rurales durant la période de transition d'un projet à l'autre, contribuant à atténuer les pressions économiques qui alimentent le travail des enfants.

L'ECLT a également investi dans la durabilité du Fonds de microcrédit PROSPER, en renforçant ses systèmes et les capacités des équipes locales afin d'assurer un soutien aux ménages vulnérables au-delà de l'intervention directe de la Fondation.

Pris ensemble, ces efforts illustrent une transition progressive des engagements politiques vers des systèmes concrets capables de prévenir le travail des enfants dans l'ensemble du secteur agricole en Tanzanie.

1

Code des pratiques de travail
adopté pour le secteur agricole

22

points focaux formés afin d'appuyer la
mise en œuvre du Code des pratiques
de travail

306

ménages soutenus dans le cadre du
projet PROSPER RESET Bridge,
dont 70 % ont fait état d'une
augmentation tangible de leurs revenus.

501

enfants indirectement empêchés de
commencer à travailler grâce au projet
PROSPER RESET Bridge

27

enfants protégés grâce à leur participation aux
activités de renforcement des compétences du
projet PROSPER RESET Bridge

108

ménages ont eu accès à des prêts grâce
au Fonds de microcrédit PROSPER

110

enfants protégés contre le travail des
enfants grâce au Fonds de microcrédit
PROSPER

Ouganda

Dans les régions caféicoles de l'Ouganda, la prévention du travail des enfants passe avant tout par le renforcement des systèmes locaux qui soutiennent les familles, les écoles et les communautés agricoles.

En 2025, l'ECLT et son bureau affilié, l'ECLA Ouganda, ont lancé de nouvelles actions communautaires visant à renforcer la prévention du travail des enfants dans le district de Rukungiri.

À travers le projet CEIS — une initiative communautaire mise en œuvre par l'ECLA

Ouganda en collaboration avec des partenaires du secteur agricole et avec l'appui technique de l'ECLT — les activités ont porté à la fois sur le renforcement de la résilience des ménages et sur la sensibilisation aux droits de l'enfant dans les communautés productrices de café.

Les Associations villageoises d'épargne et de crédit (VSLA), ainsi que les activités menées dans les écoles, ont permis de renforcer les structures locales visant à favoriser l'éducation des enfants et à réduire leur vulnérabilité au travail des enfants.

Les activités de sensibilisation ont également mobilisé les ménages agricoles, les écoles et les responsables locaux autour de la protection de l'enfance et de l'importance de maintenir les enfants à l'école.

Dans le même temps, les groupes communautaires d'épargne ont permis aux familles de renforcer leur stabilité financière et d'accroître leur capacité à faire face aux difficultés économiques.

Ces premières initiatives ont permis de poser les bases de mécanismes de prévention du travail des enfants plus solides au niveau communautaire dans les régions productrices de café de l'Ouganda.

Elles renforcent également la collaboration entre les acteurs locaux — agriculteurs, responsables communautaires, établissements scolaires, autorités gouvernementales et partenaires du secteur — qui travaillent ensemble pour protéger les droits des enfants dans le secteur agricole.

12

associations villageoises
d'épargne et de crédit (VSLA)
établies

165

ménages participant à des groupes
communautaires d'épargne

246

ménages bénéficiaires d'activités
de sensibilisation à la protection de
l'enfance

10

écoles primaires engagées dans des
activités de sensibilisation

Zimbabwe

Au Zimbabwe, les efforts déployés en 2025 ont porté sur le renforcement des cadres institutionnels et des politiques nécessaires pour soutenir une action durable contre le travail des enfants dans les communautés agricoles.

En travaillant aux côtés des institutions gouvernementales, des acteurs du secteur et des partenaires sociaux, **l'ECLT a appuyé des initiatives destinées à renforcer tant les mécanismes de coordination que les systèmes concrets de prévention dans le secteur agricole.**

Un axe central des activités menées au cours de l'année a été l'élaboration du projet pilote

STEP-UP dans les régions productrices de tabac. Conçu pour renforcer les systèmes de prévention et de remédiation du travail des enfants aux niveaux des districts et des communautés, ce projet a été élaboré à l'issue de vastes consultations associant le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale (MoPSLSW), le Comité directeur national interministériel sur le travail des enfants, le Conseil national de l'emploi pour l'agriculture, l'Association zimbabwéenne du tabac (ZTA), le Syndicat des travailleurs de l'agriculture et des plantations du Zimbabwe (GAPWUZ), l'Association des exportateurs de feuilles de tabac du Zimbabwe (TLEAZ) et le Conseil de l'industrie et de la commercialisation du tabac (TIMB).

Ces échanges ont permis de définir l'approche de mise en œuvre du projet, de clarifier les responsabilités institutionnelles et de renforcer l'alignement entre les institutions publiques et les acteurs du secteur. En novembre 2025, ce processus a abouti à l'approbation officielle, par le Conseil de l'ECLT, d'un projet pilote de trois ans dans le district de Mount Darwin, ouvrant la voie à sa mise en œuvre.

Des avancées importantes ont également été enregistrées sur le plan des politiques. L'ECLT a appuyé l'élaboration du premier texte réglementaire du Zimbabwe portant sur le travail des enfants et les travaux dangereux.

En travaillant aux côtés des institutions gouvernementales, des représentants des travailleurs et des employeurs, ainsi que des membres du Comité directeur national sur le travail des enfants et du Bureau du Procureur général, la Fondation a fourni un appui technique et financier à l'élaboration du texte, lequel a progressé vers son examen final au cours de l'année.

L'ECLT a également appuyé le Conseil de l'industrie et de la commercialisation du tabac (TIMB) dans l'élaboration d'une stratégie nationale relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin d'intégrer la prévention du travail des enfants aux priorités du secteur du tabac en matière d'environnement et de santé et sécurité au travail.

Pris ensemble, ces efforts ont permis de renforcer les bases institutionnelles et les partenariats nécessaires à une action plus coordonnée contre le travail des enfants dans les communautés agricoles du Zimbabwe.

1

projet pilote STEP UP d'une durée de trois ans approuvé pour le district de Mount Darwin

1

projet de texte réglementaire sur le travail des enfants et les travaux dangereux parvenu au stade de l'examen final

1

stratégie nationale en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (ESG) soutenue dans le secteur du tabac



Sur la scène mondiale :

NOTRE TRAVAIL DE PLAIDOYER

Alors que l'attention mondiale accordée aux pratiques commerciales responsables et à la responsabilité dans les chaînes d'approvisionnement ne cessait de s'intensifier en 2025, l'ECLT a veillé à ce que les réalités des communautés agricoles restent pleinement prises en compte dans les discussions.

Dans le cadre des forums internationaux et des initiatives de plaidoyer, la Fondation a systématiquement souligné un défi central : si la majorité du travail des enfants se concentre encore dans l'agriculture, les pressions auxquelles sont confrontés les ménages ruraux et les systèmes agricoles restent insuffisamment prises en compte dans les réponses apportées à l'échelle mondiale.

FAIRE ENTENDRE LES RÉALITÉS DU TERRAIN DANS LES DÉBATS MONDIAUX

Le Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNBHR) a donné un aperçu précis de l'état d'avancement de l'agenda mondial. Près de quinze ans après l'adoption des principes directeurs des Nations Unies, les engagements se sont multipliés, les cadres se sont consolidés et les attentes vis-à-vis des entreprises se sont renforcées. Pourtant, un constat s'est dégagé des débats : l'écart entre les engagements pris au niveau des politiques et la réalité sur le terrain reste important.

Dans les chaînes d'approvisionnement agricoles, ce fossé est particulièrement manifeste. Les travailleurs continuent d'être exposés à des conditions de travail dangereuses, les communautés demeurent confrontées à des risques, et des enfants continuent d'être amenés à travailler alors que leurs familles peinent à satisfaire leurs besoins essentiels.

Forte de son expérience dans des pays tels que la Tanzanie et l'Indonésie, l'ECLT a souligné que le travail des enfants dans l'agriculture ne peut être éliminé par les seules approches axées sur la conformité. La prévention efficace dépend également du renforcement des systèmes nationaux, d'un engagement durable auprès des communautés et d'une meilleure coordination des actions tout au long des chaînes d'approvisionnement. À travers sa participation au Forum, la Fondation a défendu des approches visant à mieux relier les cadres de diligence raisonnable aux réalités locales ainsi qu'aux systèmes publics responsables de la protection des droits de l'enfant.



LES DROITS DE L'ENFANT ET L'AGENDA DE LA DURABILITÉ

UN APPEL À FERMER LE ROBINET

L'ECLT a également pris part au Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial des Nations Unies, organisé à l'occasion de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies, au cours duquel les débats se sont concentrés sur le rôle du secteur privé dans la réalisation des Objectifs de développement durable.

Dans le cadre de cet agenda plus large, la Fondation a mis en lumière une dimension souvent négligée : la prise en compte des droits de l'enfant dans les pratiques commerciales responsables.

À l'approche de la VIe Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants au Maroc, l'ECLT a renforcé ses efforts de plaidoyer autour d'un message central : il ne sera pas possible d'éliminer le travail des enfants sans répondre aux pressions économiques et structurelles pesant sur les communautés agricoles.

Par son appel à l'action et l'initiative « Turn off the tap » (Fermez le robinet), la Fondation a souligné que le travail des enfants demeure largement concentré dans l'agriculture et concerne de plus en plus de jeunes enfants. La campagne a également souligné la nécessité de dépasser les interventions ponctuelles et de renforcer les systèmes qui façonnent les moyens de subsistance ruraux — de la productivité agricole et des pratiques d'approvisionnement responsable aux normes du travail et aux politiques publiques.

En mettant en avant les réalités des chaînes d'approvisionnement agricoles, l'ECLT a insisté sur la nécessité de garantir que les engagements en matière de production durable, de revenus décents et d'approvisionnement responsable se traduisent par des améliorations tangibles pour les enfants et les familles.

À travers ces discussions, la Fondation a poursuivi son plaidoyer en faveur d'un meilleur alignement entre les pratiques commerciales et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En parallèle de ses actions de plaidoyer, l'ECLT a publié une série de récits provenant de communautés agricoles et d'acteurs locaux, mettant en lumière des perspectives souvent absentes des débats mondiaux sur le travail des enfants. Ces témoignages ont souligné à la fois les réalités vécues par les ménages agricoles et l'importance d'impliquer les communautés rurales dans la définition des solutions qui les concernent.

Dans leur ensemble, ces efforts ont contribué à consolider un message plus large à l'approche de la Conférence au Maroc : les progrès durables dans la lutte contre le travail des enfants dépendront non seulement d'engagements renforcés, mais aussi d'une attention accrue aux systèmes agricoles et aux communautés où le défi est le plus complexe.

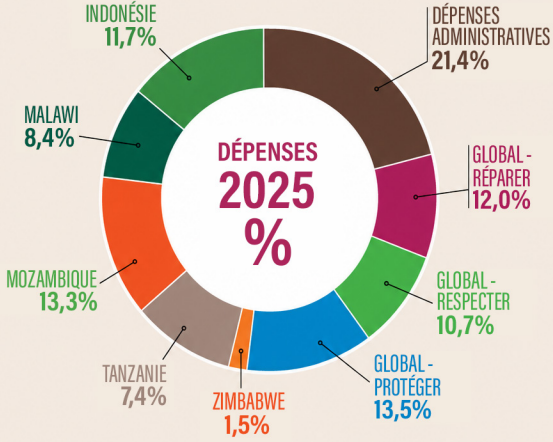


Bilan financier USD	31.12.25	31.12.24
ACTIFS		
Actif circulant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 618 474	3 959 938
Créances	40 436	51 802
Charges payées d'avance	30 788	108 576
Total de l'actif circulant	2 689 698	4 120 316
Actifs à long terme		
Actifs financiers	75 734	66 207
Total des actifs à long terme	75 734	66 207
Total actifs	2 765 432	4 186 523
PASSIF, CAPITAL ET FONDS		
Passif à court terme		
Créditeurs	51 163	434 650
Charges à payer	141 914	115 381
Provisions	-	-
Contributions reçues d'avance	144 340	-
Total du passif à court terme	337 417	550 265
Capital du fonds	758 641	916 265
CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Capital initial (Fondation)	180 690	180 690
Capital libre (fonds à utilisation non restreinte)	1 488 684	2 539 537
Fonds à utilisation non restreinte accumulés	2 539 529	3 712 506
Résultat annuel (avant affectation au capital de l'organisation)	(1 050 845)	(1 172 968)
Total du capital de l'organisation	1 669 374	2 720 227
Total du passif et du capital de l'organisation	2 765 432	4 186 523

Le rapport d'audit 2025 a été signé par RSM en mai 2026. Les états financiers seront soumis à l'approbation du Conseil de la Fondation en juin 2026.

Compte de résultat USD

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025	2025	2024
Contributions des bailleurs de fonds		
Dont non affecté	2 342 485	3 668 837
Dont restreint	7 217	710 818
Total des produits d'exploitation	2 349 702	4 379 655
Total des dépenses du programme		
Protéger : Politique et activités de plaidoyer	(708 873)	(967 615)
Respecter : Activités de plaidoyer	(431 458)	(568 274)
Réparer : Projet et activités de recherche	(1 658 563)	(2 712 622)
Total des dépenses des programmes	(2 798 894)	(4 248 512)
Dépenses administratives	(762 897)	(824 045)
Total dépenses	(3 561 791)	(5 072 557)
Résultat d'exploitation	(1 212 089)	(692 902)
Résultat financier	3 612	65 331
Résultat avant variation du capital du fonds	(1 208 477)	(627 571)
Variation du capital du fonds	157 632	(545 397)
Résultat annuel (avant affectation au capital de l'organisation)	(1 050 845)	(1 172 968)
(Affectations) / Reprises		
Capital libre	1 050 845	1 172 968



Dépenses USD	2025	2024
États-Unis d'Amérique	-	22 503
Guatemala	-	-
Indonésie	415 999	354 859
Malawi	297 857	1 073 639
Mozambique	474 032	519 197
Ouganda	-	94 000
Tanzanie	263 538	387 724
Zimbabwe	54 622	327 620
Global - Protéger	481 331	569 916
Global - Respecter	382 714	460 224
Global - Réparer	428 801	438 829
Dépenses administratives	762 897	824 045
Total dépenses	3 561 791	5 072 557

La Fondation

MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ECLT

Innocent Mugwagwa

Directeur exécutif

Franck Archinard

Directeur financier

Irena Manola

Directrice des opérations

Ludivine Richner

Responsable du plaidoyer et des communications

Roi Fernández Agudo

Gestionnaire de programme

Víctor Díaz

Responsable de la communication et du renforcement des capacités

Vincent Raad

Chargé de programme

CONSEILLERS NON EXÉCUTIFS

Organisation internationale du Travail

Benjamin Smith

Conseiller technique nommé

MEMBRES DU CONSEIL

Michiel Reerink

Président de l'ECLT

**Maria Reymão/
Benjamin Dessart**

Trésorier de l'ECLT

Anthony Jackson

Carsten Roll / William Meyer

Charlie Watson

Donato Del Vecchio / Jen Yang

Eduardo Jardim

Mathew Wilde

Mercedes Vazquez

Mette Valentin / Laurie Raebild

Simon Steyne

Song Wang

Tony Dunnage

CONTRIBUTEURS

Alliance One International, Inc.

British American Tobacco Holdings

Contraf-Nicotex-Tobacco GMBH

Hail & Cotton Inc.

Imperial Brands, PLC

International Tobacco Growers Association

Japan Tobacco International & Japan Tobacco Inc.

Landewyck Tobacco

Premium Tobacco

Scandinavian Tobacco Group

Swedish Match

Universal Corporation

ÉVALUATEURS EXTERNES

**Dar-es-Salaam University
Faculté d'éducation**

Ekama Development Foundation

Maendeleo Research and Development Consulting

**Mafundza & Espada,
Sociedade de Advogados**

La Fondation pour l'élimination du travail des enfants dans la culture du tabac (ECLT) a pour mission de promouvoir et de soutenir, dans les communautés productrices de tabac, l'élimination de toutes les formes de travail des enfants telles qu'elles sont définies dans les instruments pertinents de l'Organisation internationale du travail.

La Fondation ECLT est une organisation suisse indépendante à but non lucratif, enregistrée et fonctionnant conformément à la législation pertinente de la Confédération suisse. Bien que la Fondation apprécie le soutien de ses contributeurs financiers, les politiques, les positions et les actions de l'ECLT reflètent uniquement sa mission.

En tant que telles, les politiques, positions et actions de la Fondation ne doivent pas être interprétées comme approuvant, promouvant ou représentant les positions, actes et omissions de l'un de ses contributeurs ou de l'industrie du tabac. En outre, la Fondation ne parle pas et n'agit pas au nom de ses contributeurs financiers ou de l'industrie du tabac.

La Fondation ECLT accorde de l'importance à la transparence, à la responsabilité, à la durabilité et à l'intégrité dans son travail, et s'engage à contribuer à l'objectif mondial commun d'une économie rurale prospère, exempte de toute forme de travail des enfants.

